

Bonjour M. VINCENT,

J'ai pu longuement échanger dernièrement avec vos collaborateurs et la CFE CGC, désire, vous faire part de leurs ressentis et aspirations.

De ce fait, la CFE CGC souhaite vous alerter sur les difficultés rencontrées par les salariés du BOMS.

La recrudescence des réunions liées aux applications informatiques, le projet HERMES reporté tous les 3 mois, l'organisation non coordonnée des actions, la communication cloisonnée sur les projets ne permettant pas d'avoir une vision claire et met en **difficultés tous les acteurs du service**.

Vos collaborateurs, ambitionnent tout simplement réduire ou supprimer tous « les héritant » en intégrant des méthodes de travail innovantes, méthodes travaillées et penser en collaboration avec les services et des collaborateurs dédiés (Ref, Gestionnaires, Managers, etc.).

Le Boms lors de sa mise en place **devait bénéficier de formations récurrentes et performantes** pour anticiper les évolutions, et surtout former et préparer.

Le dernier projet concernant la formation n'a pas été porté. Lors des deux réunions de présentation en Multilatéral il n'y avait pas de pilote pour garantir que le contrat du prestataire externe ne mettait pas **en danger les emplois actuels et futurs de ce service**.

Encore plus surprenant, le projet d'évolution BO coté OCA a dernièrement bénéficié de promotion et de prime de 1500 euros. Les évolutions mises en place et présenter aux IRP pour le BOMS, depuis 2 ans, **non pas eu d'accompagnements similaires**.

Plusieurs collaborateurs ont bénéficié de promotion « coup de chapeau », mais ceux qui restent n'ont eu aucune valorisation. Nous savons que différentes enveloppes de promotion existent et la CFE CGC souhaite qu'elles soient utilisées.

La CFE CGC vous propose:

1. Que vos collaborateurs soient reconnus comme des salariés méritants et professionnels par l'ensemble des acteurs des unités locales et responsables nationaux. Le chiffre actuel de 3000 OTs en attente de traitement, ne reste qu'un chiffre sans analyse. Nous ne désirons pas que les dossiers front DVDC soient traités par le National ou un prestataire. Cette solution offense les salariés et ne propose pas un traitement réaliste de la situation.

La CFE CGC, vous propose de recourir aux compétences spécifiques de vos collaborateurs et de les valorisées en les nommant Référents Réclamation et Commande Livraison. Ils seront nos relais pour les collaborateurs déjà présents dans le service, pour les nouveaux arrivants et pour les réunions qui requièrent les compétences et analyses.

2. Que les propositions de la base portées par le Manager pour réorganiser et améliorer le service **ne soient pas écartées** sous le prétexte que HERMES arrive et que les effectifs OCA combleront les besoins.

3. Que la hiérarchie ne sanctionne pas financièrement et promotionnellement les lanceurs d'alerte qui informe la Direction DOC et le National des difficultés du service, des incohérences des projets tel que hermès, de sous-effectif, etc.

4. Que les compétences de vos collaborateurs actuels ne soient pas dévalorisées lors de l'intégration des collaborateurs OCA. Que les postes à responsabilité ne soient pas donnés systématiquement aux collaborateurs OCA, et que l'écart de salaire entre les collaborateurs soit réajusté.

5. Les collaborateurs référents et managers ne remplacent pas le formateur démissionnaire et non remplacé ni les collaborateurs référents non remplacés. (Projet Formation BOMS)

6. Faire en sorte que les postes devenus vacants soient aussi proposés aux collaborateurs du service.

Et surtout, M. VINCENT, que les remontés du terrain et les analysent **ne soient plus dissimuler** sous le tapis AVSCC. Le temps perdu ne se rattrape pas.

La CFE CGC sollicite un plan « **urgent** », avec des acteurs à l'écoute de salariés et des besoins de l'entreprise.

En tant que « Directeur AVSC » M. VINCENT, il est plus que nécessaire que **vous entendiez**, vos collaborateurs dans un esprit de construction collective.

Nous restons à votre entière disposition, afin d'échanger sur nos propositions, et ce afin de construire un avenir plus serein avec vos collaborateurs.

Merci de m'avoir lu. Dans l'attente de votre retour.

La CFE CGC reste disponible pour toutes informations complémentaires

PS : copie du courrier à M. KERGALL, Mme HERTHE, Mme LADJYN



Diana ETIENNE - ROUSSEAU
Gérard BONJEAN
Lucien JACQUELINE
Jean Marc DARTAGNAN - DSCA

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

